



S'amuser jusqu'au bout de la vie

Le gouvernement du Québec a annoncé hier l'interdiction jusqu'à nouvel ordre des rassemblements intérieurs de 250 personnes et plus afin de prévenir la propagation de la COVID-19 (coronavirus). En concertation avec le comité d'honneur, Le Phare Enfants et Familles se doit de prendre toutes les précautions nécessaires en reportant le Cocktail dînatoire annuel du 31 mars 2020 au mercredi 28 octobre 2020.

Nous prenons cette décision difficile pour la protection de la santé de la communauté, des employés, des bénévoles, des partenaires, des enfants et des familles.

Tous les billets datés du 31 mars 2020 demeurent valides, nous invitons les détenteurs de billets à les conserver précieusement jusqu'à l'édition reportée.

En cette période de grande incertitude, vos dons sont essentiels pour que le Phare puisse continuer à être aux côtés des familles qui vivent la maladie et la perte d'un enfant.

Au nom des coprésidents François Gratton, Mathieu Duguay, Claude Auchu et du comité d'honneur, nous vous remercions de votre générosité, de votre compréhension et de votre sollicitude envers les enfants atteints d'une maladie à issue fatale et leur famille.